

FRANCE

16^{ème} session de la Commission du développement durable Débat thématique sur l'Afrique 9 mai 2008

Seul le prononcé fait foi

Intervention de : M. Moncef Follain, Ministère des Affaires étrangères et européennes,
Direction des Nations Unies et des organisations internationales.

Monsieur le Président,

La France s'associe à la déclaration de l'Union européenne prononcée par la Slovénie.

Les liens qui unissent la France à l'Afrique sont d'une telle densité que le partenariat en matière de développement avec les pays africains constitue un axe primordial de notre politique étrangère.

Sans détailler toutes les actions que nous entreprenons, permettez-moi de mettre l'accent sur trois menaces qui affectent l'Afrique, qui mettent en cause l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), et que, de ce fait, notre action en matière d'aide au développement cible particulièrement :

- d'abord, la menace sur la sécurité alimentaire. L'Afrique n'est pas la seule affectée par la crise alimentaire mondiale, mais cette crise est susceptible de prendre une dimension catastrophique dans plusieurs pays africains. C'est pour cela que le Président de la République, M. Sarkozy, a annoncé, comme mesure d'urgence, le doublement de l'aide alimentaire française sera portée à 100 millions de dollars, largement à destination de l'Afrique et que, pour apporter une réponse durable à cette menace, nous souhaitons

que soit lancé prochainement un partenariat mondial pour l'alimentation et l'agriculture ;

- ensuite, la menace sur les écosystèmes dans le contexte de l'adaptation aux changements climatiques. A ce titre, la France est particulièrement mobilisée sur la lutte contre la désertification et la dégradation des terres, en soutenant la Convention des Nations Unies mais aussi par des actions régionales et locales. Elle s'implique aussi en faveur de la préservation des forêts primaires du Bassin du Congo, et mène d'importantes actions de coopération en matière de gestion intégrée de la ressource en eau et l'accès à l'eau ;
- enfin, la menace sur la santé. La lutte contre les endémies est la première des priorités. Pour faire reculer le paludisme, le sida et la tuberculose, nous avons développé notamment des financements innovants, comme UNITAID, alimenté par une taxe sur les billets d'avion. La France se mobilise aussi pour le renforcement du système de santé, par la formation des personnels comme par l'amélioration des infrastructures sanitaires. En outre, nous poursuivons notre plaidoyer auprès de toutes les instances nationales et internationales pour que des systèmes appropriés de couverture du risque maladie soient développés, afin de permettre l'accès des populations à des soins de qualité.

Monsieur le Président,

Ces trois menaces sont de nature à mettre en péril le développement des populations africaines, et peuvent également porter des germes de déstabilisation intraétatiques et même régionales.

Toutefois, la France s'implique également pour mettre en place les conditions d'un développement à long terme du continent africain, en l'aidant à relever deux défis :

- le premier défi est celui de l'éducation et de la formation représentent un enjeu majeur pour une croissance durable et une intégration active des pays en développement africains dans la mondialisation. Elles constituent un droit individuel fondamental et un facteur déterminant de cohésion sociale et de bonne gouvernance. elle est partie prenante des engagements internationaux forts en faveur de la scolarisation primaire universelle (OMD 2), facteur-clé avéré du décollage économique et de la transition démographique. La France a consacré 170 millions d'euros en 2007 sur le secteur éducation ciblés essentiellement sur les pays d'Afrique sub-saharienne. Ces ressources permettent d'appuyer les politiques nationales visant à accélérer la réduction du nombre d'enfants non scolarisés (encore 33 millions en Afrique), à améliorer la qualité de l'enseignement, le management du système scolaire et à renforcer les capacités des acteurs (administratifs, enseignants, société civile).

En outre, La France met en œuvre un portefeuille croissant de projets en faveur de la formation et de l'insertion professionnelles des jeunes africains.

Enfin, la France contribue à la formation des producteurs et productrices du secteur rural afin d'obtenir un impact significatif sur la productivité agricole, la gestion raisonnée des ressources naturelles et l'intégration réussie du secteur rural africain à l'économie mondiale.

- Le deuxième défi, c'est celui de l'appui des secteurs essentiels pour la croissance économique, la création d'emplois et l'amélioration des revenus des plus pauvres.

L'initiative pour le soutien de la croissance en Afrique lancée le 28 février dernier par le Président de la République. Elle vise à renforcer la croissance économique en Afrique sub-saharienne en favorisant le développement des entreprises privées locales. Il s'agit d'accompagner en particulier les PME qui sont souvent les plus génératrices d'emploi en leur facilitant l'accès au financement, en mettant à leur disposition des prêts, des garanties et en prenant aussi des participations. Cette initiative, mise en œuvre par l'Agence Française de Développement, correspond à

un engagement financier de la France de 2,5 milliards d'euros. Il permettra de mobiliser 7,75 milliards d'euros grâce à l'effet d'entraînement des financements français sur d'autres investisseurs, y compris des investisseurs africains. 2000 entreprises seront ainsi soutenues et plus de 300 000 emplois créés, portant ainsi le soutien de la France au secteur privé en Afrique à un niveau jamais atteint jusque là.

Monsieur le Président,

Ces actions sont désormais guidées par un double principe de partenariat :

- avec les organisations d'intégration économique régionale, qui jouent un rôle déterminant en matière de développement ;
- avec la société civile et les porteurs de projets africains, afin que l'Afrique soit en mesure de relever elle-même les défis du temps présents.

Je vous remercie./.